



Cahiers  
de recherches  
médiévales et  
humanistes

## Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

**12 spécial | 2005**

**Une ville, une destinée : Orléans et Jeanne d'Arc**

---

### Préface

Philippe Contamine

---



#### Édition électronique

URL : <http://crm.revues.org/715>

ISSN : 2273-0893

#### Éditeur

Classiques Garnier

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

Pagination : i-iv

ISSN : 2115-6360

#### Référence électronique

Philippe Contamine, « Préface », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 12 spécial | 2005, mis en ligne le 28 juin 2008, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://crm.revues.org/715>

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes



## Préface

Aussi solide qu'originale, aussi probe qu'accessible, l'œuvre historique de la médiéviste Françoise Michaud-Fréjaville s'organise autour de deux pôles : d'abord bien sûr le Berry et ses campagnes, ensuite, ne serait-ce qu'en raison de son implantation professionnelle, la bonne ville d'Orléans, à l'Université de laquelle elle a enseigné, où elle a animé la vaillante Société Archéologique et Historique de l'Orléanais et où elle a dirigé le Centre Jeanne d'Arc : autant de « missions » qu'elle a accomplies avec compétence et sensibilité, énergie et ouverture d'esprit. L'une de ses qualités est manifestement d'être à l'écoute du monde.

Ayant précédé notre collègue et amie à la direction du Centre Jeanne d'Arc, j'ai accepté bien volontiers d'« orner » d'une préface le recueil de ses « études orléanaises », pour reprendre le titre qui a naguère servi à désigner les deux volumes de savantes et pionnières recherches de Georges Lefèvre publiés en 1962 et 1963 par les soins de la Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française.

Je me suis donc replongé avec profit dans les articles de Françoise Michaud-Fréjaville, reposant sur une documentation de première main, relatifs aux contrats d'apprentissage tels qu'ils figurent en nombre non négligeable dans les registres de minutes notariales d'Orléans et de l'Orléanais. C'était hier, me semble-t-il (en fait il y a un quart de siècle : 1981), que j'ai eu le plaisir et le privilège de l'écouter, à Nancy ou à Pont-à-Mousson, à l'occasion du XII<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, alors présidée par Bernard Guillemain, dont le thème, heureusement choisi, était précisément « Les entrées dans la vie ». Non sans recourir à des courbes, à des tableaux, à tout un appareil statistique, son ingéniosité lui a permis de découvrir et de mettre en valeur bien des phénomènes qu'une approche paresseuse ou cursive aurait maintenus dans l'ombre : le statut des orphelins et des orphelines, les tensions entre les maîtres et les ouvriers agricoles, la crise qui affecta ici comme ailleurs les milieux urbains au cours des toutes dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, tout ce que pouvait représenter, positivement et négativement, le simple fait d'établir un contrat écrit. Bref, là où on aurait pu penser à des rapports économiques et sociaux invariables, du moins à l'échelle d'un siècle, Françoise Michaud-Fréjaville dénote des changements révélateurs, en fonction des métiers comme de la conjoncture, notamment démographique. Il faut souhaiter que le genre historiographique représenté par ce type d'analyse ne disparaisse pas complètement de l'horizon futur des études médiévales. L'histoire de l'imaginaire et des représentations, malgré son prestige aux yeux de la jeune génération, ne saurait chasser sans péril toutes les autres formes d'histoire.

À défaut des registres de délibérations, qui ont dû exister mais qui ont disparu, Françoise Michaud-Fréjaville a pris l'initiative, courageusement, de dépouiller la série des comptes municipaux d'Orléans pour une grande partie du XV<sup>e</sup> siècle (comptes de commune, comptes de forteresse). Leur analyse scrupuleuse lui a

permis en particulier de découvrir bien des aspects de l'attitude des Orléanais durant les deux décennies qui précédèrent le siège de 1428-1429 : on perçoit en particulier la crainte qu'ils éprouvaient envers les ravages des gens de guerre, quelle que soit leur appartenance politique proclamée, ainsi que le besoin ressenti par les habitants de disposer d'un protecteur princier susceptible d'écarter les dangers ou de les rendre moins virulents. Pendant quelques années, tel fut le rôle de Philippe, comte de Vertus, le dernier fils, du moins légitime, de Louis, duc d'Orléans, encore libre de ses mouvements, puisque ses frères Charles, duc d'Orléans, et Jean, comte d'Angoulême, étaient alors captifs en Angleterre. Assurément, la disparition prématurée du comte de Vertus fut une catastrophe pour les Orléanais comme pour le futur Charles VII. Il est vrai que le bâtard Jean prit le relais, mais avec une moindre surface sociale et après un inévitable temps mort.

Non seulement l'examen des comptes fournit leur lot de renseignements d'ordre économique, technique et militaire, non seulement il permet de retracer des carrières artisanales (tel ce Naudin Bouchard, fondateur de cloches puis de canons : tout un programme !), mais il autorise un éclairage original sur la « religion civique », autrement dit sur la prise en charge partielle par le corps de ville, en liaison bien sûr avec les autorités religieuses, des manifestations collectives où s'exprimaient de façon plus ou moins spectaculaire, stéréotypée et fervente, les prières de demande et les prières d'action de grâce de la part de la population, s'adressant tout spécialement aux saints protecteurs de la cité : Aignan, Euverte et dans une moindre mesure Mamert. Et c'est ici que s'introduit le thème de Jeanne d'Arc, dont le culte processionnel, très lentement et très tardivement, finit par supplanter celui des anciens saints et à s'imposer, selon des modalités variées. Il n'était pas inutile de le rappeler et de le démontrer : la commémoration de la « délivrance et levée du siège que les Anglois tenoient » devant la ville commença sur-le-champ au matin du 8 mai 1429, sur l'ordre de la Pucelle. Écoutons dans sa sobriété la *Geste des nobles François* : « Après le dit desarmement, les Anglois estans encores en la veue de la Pucelle, fist icelle Pucelle venir aux champs ceulx de l'Eglise revestuz qui en grant solempnité chanterent hymnes, respons et oraisons devotes [une variante dit : de note] en rendant louenge et graces a Dieu ». La *Chronique de la Pucelle* devait ajouter ultérieurement le détail suivant : « Si fist apporter une table et un marbre et dire deux messes ». Mais il y avait encore un long chemin à parcourir jusqu'à ce qu'on trouve enfin sous la plume de l'excellent Sylvain Rousseau à propos du 8 mai 1770 la formule suivante : « feste de la ville, jour de la Pucelle ». Il est vrai que la ferveur religieuse semble être devenue inexistante ou du moins évanescence, avant même que la Révolution ne vienne mettre un terme brutal à cette manifestation sclérosée. Et puis il y eut les renaissances ultérieures, selon des formules bien plus muables que ce qu'on pourrait imaginer. On trouvera par exemple dans les pages consacrées à cette question des détails éclairants sur le sort réservé aux reliques des saints Aignan et Euverte.

Le troisième point fort de la démarche de Françoise Michaud-Fréjaville repose sur une exploration novatrice à travers les pesants mémoires, en latin, composés par divers théologiens et canonistes ; en marge ou à l'occasion du procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc. Cette littérature bardée de références scolastiques a longtemps passé pour rébarbative – ce que l'on conçoit sans peine – mais aussi comme négligeable puisqu'elle n'apportait pratiquement rien quant à

l'histoire positive (ou positiviste) de la Pucelle : ne consistait-elle pas en une suite de réflexions à partir des éléments factuels fournis par le procès de condamnation ? C'est pourquoi Jules Quicherat l'exclut de la magistrale et magnifique collection en cinq volumes qu'il fit paraître pour la Société de l'Histoire de France entre 1841 et 1849. Puis vint la publication, certes commode mais techniquement imparfaite, de l'avocat et docteur en droit Pierre Lanéry d'Arc parue en 1889 par les soins de l'éditeur Picard, « libraire des Archives Nationales et de la Société de l'École des Chartes », sous un titre significatif qu'il convient de citer en entier : *Mémoires & consultations en faveur de Jeanne D'Arc par les juges du procès de réhabilitation d'après les manuscrits authentiques, pour servir de complément et de tome VI aux procès de condamnation et de réhabilitation de Jules Quicherat*. L'entreprise n'eut pas le succès attendu, en tout cas dans les milieux universitaires. Il faut ensuite signaler la belle publication des Dominicains Marie-Joseph Belon et François Balme intitulée *Jean Bréhal grand inquisiteur de France et la réhabilitation de Jeanne d'Arc* (Paris, P. Lethielleux, 1893). Et enfin l'édition de l'opuscule (*opusculum*) de maître Jean Gerson, de l'œuvre (*opus*) d'Élie de Bourdeilles, évêque de Périgueux, du conseil (*consilium*) de Thomas Basin, évêque de Lisieux, de l'opinion (*opinio*) de Martin Berruyer, évêque du Mans, celles de Jean Bochart, évêque d'Avranches, et de Jean de Montigny, docteur en décrets, et du traité (*tractatus*) de Robert Ciboule, le tout inclus, pour des raisons de sources, dans la publication en cinq volumes, également pour la Société de l'Histoire de France, que fit Pierre Duparc, archiviste-paléographe et historien du droit, qu'il a tenu à intituler *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*.

Pour avoir à l'occasion utilisé ces sources (ainsi quant au problème de la juste guerre, et, trop rapidement, quant à celui de la prophétie), je sais combien ces textes arides sont éclairants. Désormais les spécialistes s'y intéressent de près (y compris outre-Atlantique) et il faut savoir gré à Françoise Michaud-Fréjaville d'avoir montré la voie en plusieurs de ses contributions, ainsi celle où elle traite du vocabulaire de la jeunesse.

Sensible aux chantiers historiographiques contemporains, Françoise Michaud-Fréjaville, avec sûreté, expose en termes partiellement ou radicalement nouveaux des questions complexes relatives à l'anthroponymie johannique et à l'usage par elle-même et par ses interlocuteurs du « tu » et du « vous », suivant ici les traces de mon regretté confrère Philippe Wolff dans un ouvrage un peu trop oublié.

Je signalerai encore les dernières pages, lumineuses, de son étude sur le médiévalisme de Péguy dans sa première *Jeanne d'Arc* (j'y ai consacré un article, j'apprécie, en connaisseur), et ses commentaires savoureux sur la filmographie de Jeanne d'Arc : peut-être seulement serais-je plus indulgent qu'elle sur le film consciencieux de Jacques Rivette (on en pourrait faire un long commentaire pédagogique, *ad usum scolarium*, textes à l'appui). Je serais aussi moins critique sur le film surréaliste et souvent exaspérant, dont les excès baroques sont appelés à se démoder, de Luc Besson ; à sa manière en effet, le cinéaste s'intéresse en termes assez inédits à une grande interrogation : comment ne pas croire que Jeanne, au-delà de ses claires options politiques, ne se soit pas douloureusement interrogée, à tel moment de sa dure captivité, dans la solitude, sur sa mission, dans sa forme comme dans son fond ? « Tu ne tueras pas ».

Françoise Michaud-Fréjaville a horreur du ton guindé, elle se refuse à tout pédantisme inutile, elle affiche avec naturel, sans fard et sans provocation, ses goûts, ses préférences, ses irritations et ses hésitations. Elle suggère d'un mot ce qui reste à faire. Aucun des textes réunis ici ne peut passer pour un « paquet de fiches ».

Pour avoir suivi de loin le devenir du Centre Jeanne d'Arc et de ses manifestations sous son « pontificat » (mais un pontificat jamais pontifiant), je puis témoigner, à ma place, du dynamisme et de l'efficacité dont elle a fait preuve, en parvenant à concilier les différents objectifs, de nature socioculturelle, de cette institution assez unique. À un moment, où l'avenir du Centre Jeanne d'Arc comporte, semble-t-il, des incertitudes, j'invite les responsables à ne pas négliger son expérience, même si je n'ignore pas que la situation dans ce domaine, en raison de la multiplicité des paramètres, n'est pas simple et se pose en des termes assez différents de ceux que j'ai eu l'occasion de connaître et de vivre il y a maintenant une vingtaine d'années. Mais la figure de Jeanne d'Arc est si riche dans le temps, elle est si vaste dans l'espace, qu'il vaut la peine, au-delà d'éventuels infléchissements, de poursuivre et de maintenir l'œuvre de Régine Pernoud.

Philippe Contamine.